

# Monômes lycéens et polynômes pétitionnaires vont-ils résoudre l'équation climatique?

Il est facile de rester à la surface des choses et de s'indigner sans chercher à comprendre. Ainsi les aînés pétitionnent tandis que les plus jeunes battent le pavé. Pourtant, s'appuyer sur les « People » pour alerter l'opinion et mobiliser lycéens et collégiens pour gonfler des défilés faméliques, voilà bien des signes d'impotence.

## Il n'y a pas de planète B !

Mobiliser les jeunes est rendu plus facile via les moyens modernes de communication, chacun d'eux peut recevoir un message lui demandant ce qu'il fait pour la cause du climat et en conséquence, de bien vouloir « se bouger » puisque « ça urge » !!

Il est aisé d'expliquer que l'impéritie des acteurs en charge prépare, politiquement, sociologiquement et climatiquement un monde hostile, pour peu qu'il existe encore après demain.

En réaction à une menace protéiforme, présentée par leurs mentors médiatiques comme un péril majeur, on retrouve dans la rue des cohortes de jeunes protestataires, récitant les messages appris aux micros complaisamment tendus. Quoi de plus habile en effet que de passer le mistigri aux plus concernés et qui seraient les mieux à même de peser, par l'intransigeance et l'application sans concession du « principe de précaution ».

En matière de protection du climat, on comprend bien qu'il faille souvent outrer le trait pour réveiller les consciences et une récente interview de Nicolas Hulot à une chaîne canadienne peut servir de modèle, le bord du gouffre s'y étant mué en cancer métastasé.

Transposés dans le monde de la jeunesse qui refuse les nuances, ces messages pré-formatés deviennent alors manichéens, sans doute au détriment de leur crédit.

## Fausse route à la française

La France est ainsi pointée du doigt pour ne pas respecter ses engagements de l'accord de Paris et ce constat est foncièrement juste, car en effet nos émissions de GES(1) sont en hausse alors que nous avons affiché une cinétique de baisse ambitieuse. L'hôte de la COP 21 pouvait-il faire moins, pénétré de la croyance que la France, une conscience du monde, possède encore une forte capacité à entraîner.

Mais c'est une arme à double tranchant, car l'incitation à la performance peut se commuer en imitation du laxisme, pour peu que le modèle trébuche et c'est bien ce qui se produit sous nos yeux.

Pourtant, cette contreperformance mérite tout de même un peu d'exégèse.

La pétition « L'affaire du siècle » lancée par quatre ONG et qui connaît un beau succès, même si « cliquer » donne bonne conscience et engage bien peu, joue sur du velours médiatique en affectant de vouloir attaquer l'Etat pour inaction climatique.

L'opinion a suivi, ne voulant pas voir qu'il s'agit en fait d'action inappropriée plutôt que d'inaction, car l'Etat agit à grande échelle et à grands coups de milliards d'euros, mais en n'activant pas les bons leviers et en saisissant avec trop de parcimonie ceux qu'il faudrait roidement manier.

Plus grave, la PPE(2) qui vient d'être présentée par le Président et détaillée par son Ministre d'Etat, se propose de foncer plus avant dans l'impasse éolienne et solaire PV.

Greenpeace, porteur de la pétition est emblématique d'un dualisme, car on aimerait voir l'organisation se mobiliser contre les politiques énergétiques menées Outre Rhin, compte tenu de l'absence patente de résultats dans la réduction des émissions de GES, malgré des investissements colossaux ayant conduit de facto au doublement de son parc électrique.

### **Des atouts à préserver**

D'abord, on oublie à dessein de dire que la France, grâce à son électricité très largement décarbonée est parmi les tous meilleurs élèves des pays industriels, ce qui contextualise son revers, même si une méchante dérive reste à corriger.

Ensuite, compte tenu de l'importance que joue le nucléaire dans la production électrique décarbonée, une moindre disponibilité des réacteurs a immédiatement pour conséquence, une augmentation des émissions, une partie de ce déficit étant compensé par le charbon mais surtout par le gaz et marginalement par des importations

Et c'est bien ce qui est advenu depuis les accords de Paris, l'ASN (3) ayant demandé que des contrôles, longs et lourds à mettre en œuvre, soient effectués sur plusieurs réacteurs, avec pour conséquence un défaut de production mais aussi et à plus long terme, une désorganisation dans l'horlogerie de la séquence d'arrêt pour rechargement et maintenance des réacteurs, entraînant des pertes de productions supplémentaires.

Mais on peut entendre qu'en matière de non émission de GES, le nucléaire en France est un peu l'arbre qui cache la forêt et que son remplacement, très dispendieux et inefficace par l'éolien et le solaire maintient tout juste la situation, sans aucune perspective de progrès.

Ceux-ci sont évidemment à faire ailleurs qu'au niveau du système électrique en se focalisant sur les postes fortement contributeurs, comme l'habitat (chauffage, isolation) et sur les transports de marchandises et sur les mobilités individuelles, même si les récents événements ont montré qu'une écologie pédagogique, mais vécue comme punitive, trouve vite sa limite sociétale.

Au final, l'accusation portée contre la France pas sa jeunesse et ses pétitionnaires pour fondée qu'elle soit, manque donc singulièrement de nuances et de profondeur.

GES : gaz à effet de serre

PPE : programmation pluriannuelle de l'énergie

ASN : Autorité de sûreté nucléaire.